AAPPMA «La Vandoise» de MONTCORNET
Actualisation : Saison 2026

Longueur parcours
► 1ère catégorie : 14,2 Km

Pêche 1re Catégorie

URNE Union Réciprocitaire du Nord Est

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 02

Domaine privé / Réciprocitaire

Légende cartographie

- Cours d'eau de 1ère catégorie piscicole
- Linéaire classé en « No-Kill »
- Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA
- Limite amont/aval des lots de pêche

Flash-Code
Cartographie interactive
des parcours de pêche

Dépositaire

▪ Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

CLIQUEZ IMPRIMEZ PÊCHEZ
www.cartedepeche.fr

Le parcours de pêche sur le Hurtaut, entre le pont de la D362 jusqu'à la confluence avec le fossé situé 200 mètres en amont du pont de la D611, est classés en No-Kill pour la Truite fario (*Salmo trutta*).

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :
- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
- la Gendarmerie au 17,
- la Fédération au 03.23.23.13.16.

Veuillez vous référer au règlement intérieur de l'AAPPMA